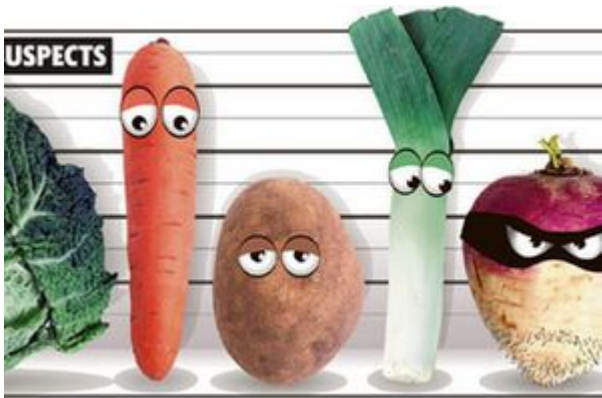
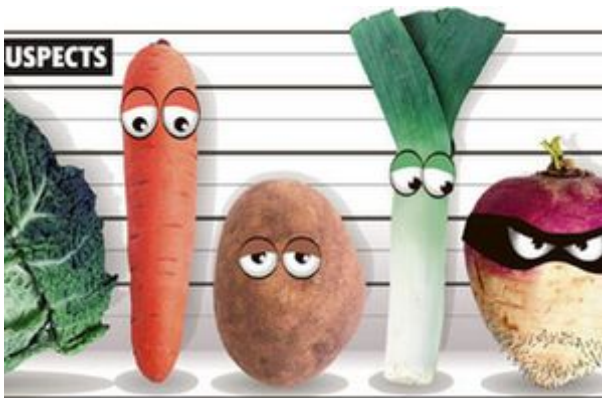


450 euros d'amende pour diffusion de " légumes clandestins "

écrit par Christine Tasin | 8 juin 2013



A lire [ici](#).



Et la réglementation européenne [que](#) nous avons évoquée il y a peu n'est pas passée...

Ils font tout, à l'échelle de la planète pour, à la fois, faire disparaître l'autosuffisance alimentaire afin de nous tenir en laisse et permettre aux Monsanto et compagnie de vendre leurs engrais et pesticides adaptés à un certain nombre de produits.

Une seule solution, ne vous promenez plus dans la campagne le

week-end, cherchez les petites maraîchers, achetez-leur des plants de légumes anciens, non standardisés, plantez-les, gardez les graines, donnez-en, continuez ce travail essentiel pour que nos enfants puissent encore manger dans une génération.

Christine Tassin